

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le seize janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Altenheim régulièrement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Laura RITTER Maire

Etaient présents : MM. : Marc DEAL 1^{er} adjoint, Jean-Claude HEITZ 2^{ème} adjoint, Daniel KNOBLOCH 3^{ème} adjoint, Sébastien GENTNER, Aurélie GSTALTER, Christophe MARXER, Véronique MISCHLER, Murielle WICKER.

Etaient absents :

Sans excuses : Marie STORCK

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 06 DECEMBRE 2022
3. AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX : SUBVENTION DE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE AU TITRE DU DISPOSITIF « FONDS COMMUNAL ALSACE »
4. AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX : SUBVENTION DE LA REGION GRAND EST AU TITRE DU DISPOSITIF « SOUTIEN A L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE ET AUX SERVICES DE PROXIMITE »

N°001/2023 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne Madame Murielle WICKER.

N°002/2023 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 06 DECEMBRE 2022

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 décembre 2022.

N° 003/2023 AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX : SUBVENTION DE LA COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE AU TITRE DU DISPOSITIF « FONDS COMMUNAL ALSACE »

Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation qui lui a été accordée le 10 juillet 2020, décide l'aménagement d'une aire de jeux pour un montant HT de 40 571,51 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le projet pour un montant HT de 40 571,51 €

SOLLICITE Monsieur le Président de la Collectivité Européenne d'Alsace pour l'octroi de la subvention « Fonds Communal Alsace »

VOTE les crédits nécessaires au financement dudit projet, crédits qui seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2022 ;

APPROUVE le plan de financement ci-dessous :

Subvention de 52 % de la CEA au titre du dispositif : 21 097,18 €

« Fonds communal Alsace »

Subvention de 28 % de la Région Grand Est au titre du dispositif : 11 360,02 €

« Soutien à l'amélioration du cadre de vie et aux services de proximité »

Fonds propres de la Commune : 8 114,31 €

N° 004/2023 AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX : SUBVENTION DE LA REGION GRAND EST AU TITRE DU DISPOSITIF « SOUTIEN A L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE ET AUX SERVICES DE PROXIMITE »

Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation qui lui a été accordée le 10 juillet 2020, décide l'aménagement d'une aire de jeux pour un montant HT de 40 571,51 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le projet pour un montant HT de 40 571,51 €

SOLLICITE Monsieur le Président de la Région Grand Est pour l'attribution de la subvention au titre du dispositif « soutien à l'amélioration du cadre de vie et aux services de proximité »

AUTORISE le Maire à signer à signer le devis ainsi que toutes les pièces y afférents.

APPROUVE le plan de financement ci-dessous :

Subvention de 52 % de la CEA au titre du dispositif : 21 097,18 €

« Fonds communal Alsace »

Subvention de 28 % de la Région Grand Est au titre du dispositif : 11 360,02 €

« Soutien à l'amélioration du cadre de vie et aux services de proximité »

Fonds propres de la Commune : 8 114,31 €

La séance est levée à vingt heures trente cinq minutes.
Suivent au registre les signatures des conseillers présents.

Laura RITTER
Maire,

Marc DEAL
1^{er} adjoint,

Jean-Claude HEITZ
2^{ème} adjoint,

Daniel KNOBLOCH
3^{ème} adjoint,

Sébastien GENTNER
Conseiller,

Aurélie FAESSEL
Conseillère,

Christophe MARXER
Conseiller,

Véronique MISCHLER
Conseillère,

Marie STORCK
Conseillère,
Abs. sans excuses

Murielle WICKER
Conseillère.